

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Accord sur la formation professionnelle : satisfaction de la FNTF

**Paris, vendredi 9 janvier 2009** – La FNTF se félicite de l'accord conclu mercredi dernier sur le développement de la formation tout au long de la vie professionnelle, de la professionnalisation et de la sécurisation des parcours professionnels.

Ce texte manifeste la volonté des partenaires sociaux de donner la priorité à la formation des personnes qui en ont le plus besoin ; l'objectif est particulièrement ambitieux : former 500 000 salariés supplémentaires parmi les moins qualifiés, ainsi que 200 000 demandeurs d'emploi de plus. Cette volonté s'inscrit dans l'esprit de la politique menée ces dernières années par la FNTF pour former, recruter et fidéliser des jeunes et des demandeurs d'emploi peu qualifiés, aux métiers des Travaux Publics.

La création d'un fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, doté de moyens importants dégagés par les OPCA, témoigne du souci de responsabilité des partenaires sociaux, de l'importance de la gestion paritaire de la formation et de l'engagement des branches professionnelles.

La FNTF fait cependant observer que pour être couronnée de succès, la nouvelle démarche implique :

- d'une part, le développement des relations contractuelles entre les partenaires sociaux, l'État, les Conseils régionaux et Pôle emploi qui sont appelés à assurer le cofinancement des actions prévues
- et d'autre part, la mise en œuvre de politiques de branche ambitieuses en faveur des publics qui bénéficieront prioritairement du nouveau dispositif.

La FNTF souhaite une transcription législative fidèle à la lettre de cet accord.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 20 Fédérations Régionales et de ses 18 Syndicats de Spécialités, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : [www.fntp.fr](http://www.fntp.fr) - [www.travauxpublics.info](http://www.travauxpublics.info) - [www.metiers-tp.com](http://www.metiers-tp.com)

**Contact presse** : Jean-Christophe Goux-Reverchon, Attaché de presse - Tél. : 01.44.13.31.15 [gouxreverchonjc@fntp.fr](mailto:gouxreverchonjc@fntp.fr)